

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL

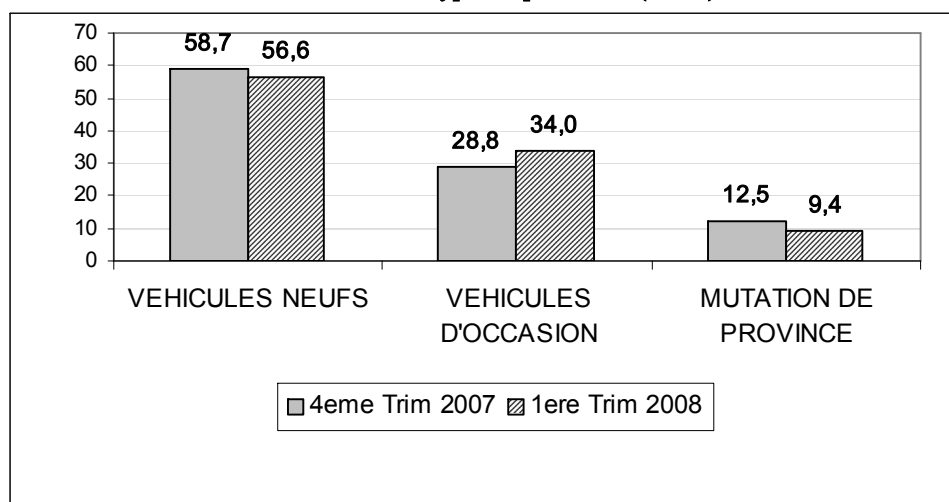
DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 017 – JUIN 2008

Au cours du premier trimestre 2008, les véhicules immatriculés à Antananarivo sont au nombre de 3103, soit une augmentation de +9,1% par rapport au quatrième trimestre 2007. Les véhicules neufs restent prépondérants avec une part de 56,6% des immatriculations. Toutefois ils ont connu une légère baisse de -2,1 points en glissement trimestriel. De même, les véhicules en mutation de province accaparant 9,4% des immatriculations ont consigné une baisse de -3,1 points pendant cette période. Par contre, la proportion des véhicules d'occasions a noté une hausse de +5,2 points.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations selon le type d'opération¹ (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

La répartition selon le genre fait apparaître la prédominance des véhicules à deux roues en réunissant 32,8% des véhicules nouvellement immatriculés. Néanmoins, ils ont enregistré une diminution de -4,8 points par rapport au quatrième trimestre 2007. Les voitures particulières viennent encore en deuxième position avec un pourcentage de 31,2% suivies des camionnettes qui ont inscrit une hausse importante de +4,8 points au cours du premier trimestre 2008 par rapport au quatrième trimestre 2007.

¹ Voir «notes méthodologiques» sur les types d'opération.

**Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules
au cours du premier trimestre 2008 (en %).**

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1er Trim2008	TOTAL 4 ^{ème} Trim2007
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
Véhicule à deux roues	52,1	9,1	2,4	32,8	37,6
Voiture particulière	17,8	50,0	44,0	31,2	30,5
Voiture camionnette	22,5	16,8	20,5	20,4	15,6
Transport en commun	2,8	15,2	17,4	8,4	8,7
Voiture camion	3,0	4,0	13,0	4,3	3,4
Tracteur routier	0,5	3,3	0,3	1,4	1,5
Semi-remorque	0,9	0,9	1,4	0,9	2,1
Tracteur agricole	0,1	0,4	0,3	0,2	0,1
Voiture très spéciale de transport	0,3	0,1	0,0	0,2	0,3
Remorque	0,0	0,3	0,3	0,1	0,1
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,0	0,3	0,0	0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100

Source : INSTAT/DIRTANA

S'agissant des véhicules neufs, 52,1% de ceux nouvellement immatriculés sont des motos. Cependant, une baisse de -4,0 points a été notée par rapport au quatrième trimestre 2007. Quant aux véhicules d'occasion importés, la structure des immatriculations est presque la même que celle au quatrième trimestre 2007. En effet, au premier rang se trouvent les voitures particulières accaparant la moitié des immatriculations de véhicules d'occasion importés. Elles ont inscrit une hausse notable de +6,5 points par rapport au quatrième trimestre 2007. Elles sont suivies de loin des camionnettes (16,8%) et des voitures de transport en commun (15,2%).

**Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque
au cours du premier trimestre 2008 (en %).**

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1 ^{er} Trim2008	TOTAL 4 ^{ème} Trim2007
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
LIFAN	27,4	2,1	0,0	24,9	10,1
UNISTAR	12,5	21,9	0,0	13,3	0,0
KINLON	14,0	1,0	0,0	12,7	11,4
YAMALO	10,7	0,0	14,3	9,7	22,1
MAK	6,9	18,8	0,0	8,0	15,0
FRANCERIDER	5,8	22,9	0,0	7,4	7,9
SUZUKI	5,7	9,4	14,3	6,1	3,3
HONDA	3,3	9,4	57,1	4,2	4,7
YAMAHA	2,8	7,3	14,3	3,3	9,7
HAOJIANG	3,0	1,0	0,0	2,8	3,6
EL MATADOR	2,1	3,1	0,0	2,2	3,0
FUJUKI	1,2	0,0	0,0	1,1	0,0
AUTRES	4,7	3,1	0,0	4,5	9,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Au niveau des véhicules à deux roues, si au quatrième trimestre 2007 la marque LIFAN occupait la quatrième position, elle emporte au premier trimestre 2008 avec 24,9% de l'immatriculation. Les véhicules de cette marque enregistrent une hausse considérable de +14,8 points par rapport au quatrième trimestre 2007. Elle est suivie de la marque UNISTAR occupant 13,3%. Viennent ensuite KINLON

(12,7%) et YAMALO (9,7%) qui ont accusé respectivement une baisse de -1,3 points et -12,4 points. La marque YAMALO qui se trouvait en première position au quatrième trimestre 2007 se situe en quatrième position au premier trimestre 2008.

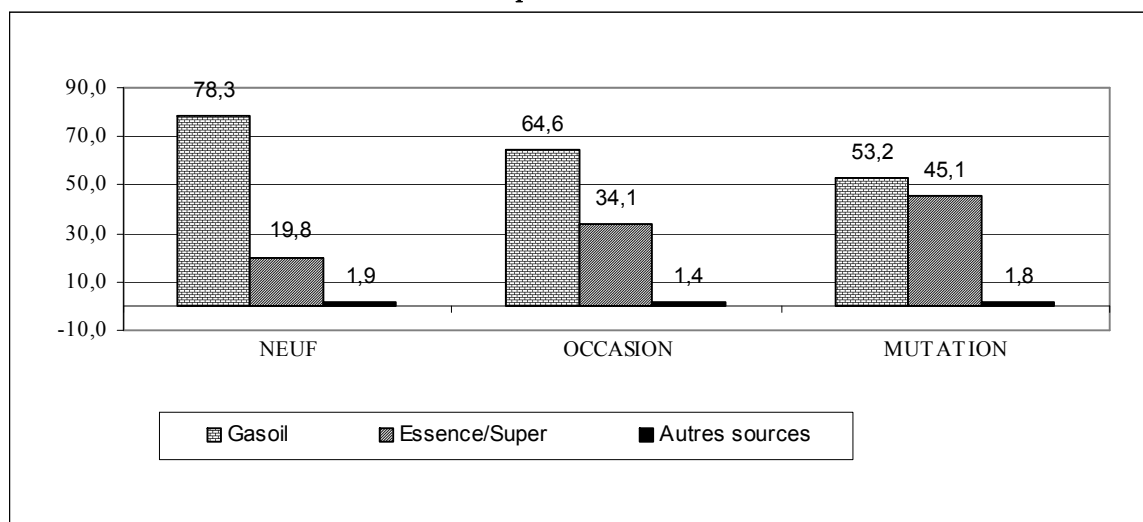
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du premier trimestre 2008 (en %).

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL 1 ^{er} Trim2008	TOTAL 4 ^{ème} Trim2007
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
TOYOTA	20,7	7,5	7,3	12,8	15,0
NISSAN	17,0	8,6	3,9	11,3	6,0
PEUGEOT	3,6	14,9	18,5	10,8	10,5
RENAULT	2,6	13,4	23,4	10,4	10,8
MAZDA	7,0	10,8	7,7	8,9	7,5
MERCEDES	1,3	10,4	16,4	7,6	7,0
VOLKSWAGEN	3,1	11,8	3,2	7,1	6,4
FORD	9,5	2,5	1,1	5,1	5,0
MITSUBISHI	7,5	0,9	1,8	3,7	6,3
CITROEN	1,6	3,4	2,5	2,5	3,7
HYUNDAI	2,6	2,2	3,5	2,5	3,4
BMW	0,2	2,3	1,1	1,3	1,3
DACIA	2,3	0,2	0,0	1,0	0,0
AUTRES	21,0	11,1	9,8	14,9	17,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant la marque des voitures nouvellement immatriculées, TOYOTA reste en première position avec 12,80% des immatriculations au premier trimestre 2008 malgré une diminution de -2,2 points par rapport au quatrième trimestre 2007. Les voitures de marque NISSAN se situent au second rang. Ces dernières ont accaparé 11,3% des immatriculations et ont enregistré une augmentation de +5,3 points entre ces deux périodes. Viennent ensuite les marques PEUGEOT (10,8%) et RENAULT (10,4%). La marque MAZDA a inscrit une légère hausse de +1,4 points mais a été reléguée à la cinquième position.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du premier trimestre 2008.

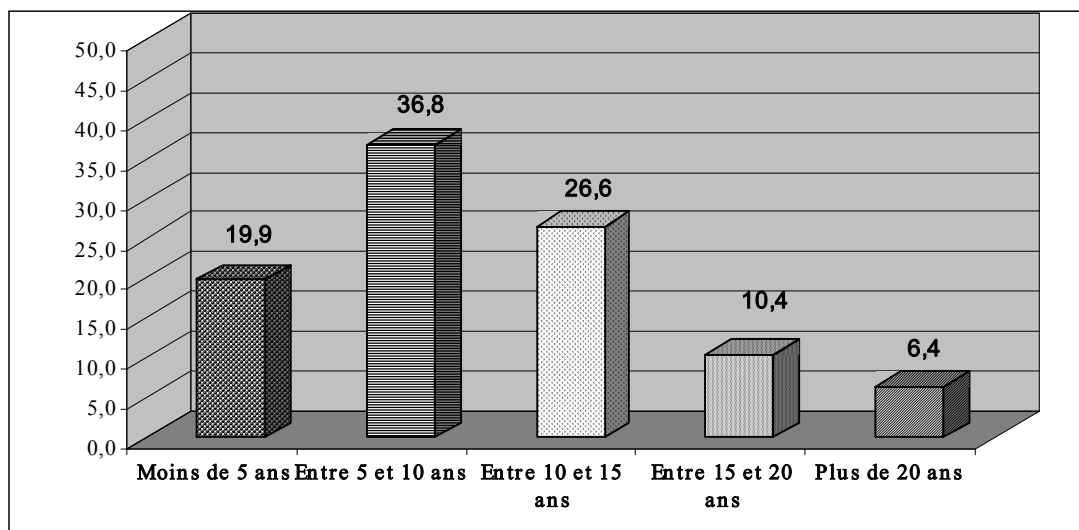


Source : INSTAT/DIRTANA

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

La préférence pour les voitures à moteur diesel est très significative. En effet, 68,5% des voitures immatriculées au cours du premier trimestre 2008 sont des voitures à moteur diesel. Elle a augmenté de 1,2 points par rapport au quatrième trimestre 2007. Pour les voitures nouvellement immatriculées au premier trimestre 2008, la moitié des voitures en mutation (53,2%) sont des voitures à moteur diesel. Ce pourcentage est de 78,3% pour les voitures neuves et 64,6% pour celles d'occasion.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du premier trimestre 2008 (en %).



Source :INSTAT/DIRTANA

Au niveau de l'âge des voitures d'occasions importées par rapport à la date de première mise en circulation, les voitures âgées de moins de cinq ans ont augmenté de 2,6 points allant de 17,3% au quatrième trimestre 2007 à 19,9% au premier trimestre 2008. Cependant, les voitures d'occasion de plus de 20 ans occupent une part non négligeable qui s'élève à 6,4%. Ce pourcentage est en hausse par rapport au quatrième trimestre 2007 (4,6%).

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contiennent toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.